STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Matricule national :

Nom de l'entreprise :

……

Personne de contact :

E-mail: innovation@statec.etat.lu

Téléphone: 247-84365 (après-midi seulement)

Fax: 22 84 96

Enquête sur la Recherche et Développement 2023

Cette enquête sert à collecter des données sur les activités de Recherche et Développement expérimental (R&D) de votre entreprise. Cette collecte est réalisée **sur base du Règlement (UE) No 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques européennes d'entreprises,** ainsi que sur la base de **l'article 2 de la loi du 10 juillet 2011 portant sur l'établissement de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC).**

Conformément à la loi du 10 juillet 2011 portant sur l'organisation du STATEC, les entreprises sont tenues de répondre au présent questionnaire. L'article 15 de la loi précitée prévoit **une amende de 251 à 2 500 Euros en cas de refus de répondre ou de fourniture intentionnelle de renseignements inexacts ou incomplets**.

Le STATEC garantit le traitement confidentiel des données individuelles des entreprises, qui **servent exclusivement à l'élaboration de statistiques ou à la réalisation d'études scientifiques.**

Veuillez garder une copie du questionnaire dûment rempli à des fins d'archives pour vos propres besoins et renvoyer l'original au STATEC endéans le **délai indiqué dans la lettre accompagnant l'enquête.**

Introduction

Objectifs de l'enquête

Le but de l'enquête sur la R&D est de recueillir des données sur les activités de recherche et développement expérimental, de dépense, de ressources humaines et d'autres activités liées à la R&D dans les entreprises luxembourgeoises, afin de produire des statistiques harmonisées et comparables dans l'Union européenne.

Les données collectées sur la recherche et développement sont aussi utilisées pour la préparation des comptes nationaux.

Champ de l'enquête

Cette enquête s'adresse aux entreprises résidentes menant des activités marchandes selon la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rev.2), sur ou à partir du territoire économique luxembourgeois pendant la période d'observation.

La définition de l'unité d'entreprise utilisée dans cette enquête comprend les personnes physiques résidentes, les personnes morales constituées en vertu du droit luxembourgeois et les succursales luxembourgeoises d'unités légales de droit étranger.

Veuillez s'il vous plaît exclure toutes les activités de R&D se rapportant à des établissements stables et à des filiales situés à l'étranger comme par exemple des succursales à l'étranger faisant partie de l'unité légale luxembourgeoise.

La période de référence est l'exercice comptable 2023. Veuillez mentionner toutes les données au mieux de vos connaissances. Les estimations sont acceptées.

Comment répondre à ce questionnaire

Ce questionnaire vise principalement le(s) propriétaire(s) ou le(s) gérant(s) responsable(s) des activités de R&D de l'entreprise.

En raison de la nature spécifique de chaque question (p.ex. les dépenses et le personnel de R&D, les données financières clés, etc.) il vous sera peut-être nécessaire de consulter certains de vos collègues d'autres départements afin de répondre aux questions.

ⓘ Veuillez considérer l'ensemble des unités légales reprises dans la **« Liste des unités légales visées par l'enquête »**, annexée à la lettre accompagnant l'enquête.

Structure du questionnaire

Ce questionnaire est divisé en trois sections :

Section A - Recherche et Développement expérimental interne

Section B - Recherche et Développement expérimental externe

Section C - Commentaires et coordonnées

Section A - Recherche et Développement expérimental interne

Qu'est-ce que la Recherche et Développement expérimental (R&D)?

La R&D est un travail planifié et créatif destiné à découvrir des nouveaux savoirs ou développer des biens et services nouveaux ou fortement améliorés. Elle inclut aussi des projets de R&D qui se sont soldés par un échec comme dans le cas où une hypothèse initiale n'a pas réussi à être confirmée ou dans le cas où un produit n'a pas pu être développé comme initialement prévu. La R&D se distingue des autres activités par la présence d'un élément de nouveauté notable et par la résolution d'une incertitude scientifique et/ou technologique.

La R&D COMPREND:

- les activités visant à acquérir de nouvelles connaissances ou savoirs sans application ou utilisation commerciale spécifique **(recherche fondamentale)**;
- les activités visant à acquérir de nouvelles connaissances afin de résoudre un problème spécifique ou à atteindre des objectifs commerciaux précis **(recherche appliquée)**;
- l'utilisation systématique de la recherche et d'expérience pratique afin de produire des biens, des services ou des procédés nouveaux ou fortement améliorés **(développement expérimental)**.

Les activités sans nouveauté notable ou qui ne résolvent pas un problème spécifique ne sont pas considérées comme des activités de R&D dans le cadre de ce questionnaire.

La R&D NE COMPREND PAS:

- les essais produits, le design, le contrôle qualité et les services techniques sauf s'ils font partie intégrante d'un projet de R&D;
- les projets analytiques (analyses statistiques, enquête d'efficacité ou étude de marché) courants, ayant des méthodologies, principes et modèles établis ;
- les projets littéraires, artistiques, historiques, comme les films, la musique, les livres ou autres publications;
- la prospection ou l'exploration de ressources naturelles.

La R&D inclut-elle le développement de logiciels et d'applications internet?

Reportez dans cette enquête toutes les activités de R&D de logiciels définies ci-après sans tenir compte de leur utilisation finale (interne ou externe).

La R&D dans les logiciels COMPREND :

- le développement expérimental de logiciels et les activités d'amélioration élargissant les connaissances scientifiques ou technologiques;
- le développement de nouvelles théories et/ou de nouveaux algorithmes dans le domaine informatique;
- la création de techniques de cryptage ou de sécurité nouvelles et originales.

La R&D dans les logiciels NE COMPREND PAS:

- le développement de logiciels ne dépendant pas d'une avancée scientifique ou technologique, comme:
  - le maintien ou l'adaptation des systèmes existants;
  - l'ajout de nouvelles fonctionnalités à des applications existantes;
  - le débogage des systèmes et des logiciels existants.
- la création de nouveaux logiciels basés sur des méthodes et des applications connues, même si ces méthodes n'étaient pas encore appliquées dans votre entreprise auparavant;
- la conversion et la traduction de logiciels existants et de langages logiciels;
- l'adaptation d'un produit à un client spécifique, sauf si des connaissances améliorant de manière significative le programme de base ont été ajoutées dans le processus.

A1. En se basant sur les définitions ci-dessus, votre entreprise a-t-elle effectué des projets de Recherche et Développement expérimental (R&D) interne en 2023?

« Interne » se réfère ici aux activités de R&D effectuées au sein de votre entreprise (en interne ou sur site) pendant une période donnée, quelle que soit la source des fonds, pour créer de nouvelles connaissances ou pour résoudre des problèmes technologiques ou scientifiques.

Oui ..... ☐ **Non** ..... ☐

Si vous avez répondu **Non** ➔ *Veuillez passer à la question **B1**.*

A2. Veuillez donner une brève description des projets de R&D interne effectués en 2023 :

A3. Votre entreprise a-t-elle une unité ou un département dédié à la R&D ?

Oui ..... ☐ **Non** ..... ☐

A4. Dans votre entreprise, combien de personnes ont été impliquées dans des activités de R&D interne en 2023?

Veuillez répondre uniquement pour votre entreprise au **Luxembourg**. Veuillez exclure toute filiale, entreprise mère ou succursale étrangère pour les besoins de cette enquête.

Veuillez inscrire '0' si aucune personne d'une catégorie n'a été impliquée.

	Nombre de personnes	**Nombre de personnes en équivalent temps plein (ETP)***
i. Chercheurs.....		,
Professionnels engagés dans la conception ou la création de nouvelles connaissances, procédés, produits, méthodes et systèmes, et dans la gestion des projets concernés.	**dont nombre de femmes:**	,
ii. Techniciens et personnel équivalent.....		,
Personnes dont les tâches principales nécessitent des connaissances techniques et de l'expérience dans un ou plusieurs domaines scientifiques ou techniques.	**dont nombre de femmes:**	,
iii. Autre personnel de soutien		,
Artisans qualifiés ou non, personnel de bureau et secrétariat participant aux projets de R&D ou directement lié à ce genre de projets.	**dont nombre de femmes:**	,
iv. Consultants sur place dédiés à la R&D.....		,

* Un ETP peut être considéré comme une personne-année. Une personne qui passe 30% de son temps en R&D doit être considérée comme 0.3 ETP. Une personne travaillant à temps plein en R&D pendant 6 mois correspond à 0.5 ETP.

A5. Mesurez-vous la R&D interne, que ce soit en tant que fonction ou en tant que centre de coût, dans votre comptabilité analytique ou générale?

Oui ..... ☐ **Non** ..... ☐

A6. Veuillez indiquer le montant des dépenses de R&D interne pour l'exercice comptable 2023:

Merci de considérer les dépenses globales de chaque unité légale listée dans la lettre accompagnant l'enquête.
Veuillez exclure toute filiale, entreprise mère ou succursale étrangère pour les besoins de cette enquête.
Merci d'exclure également la TVA, l'amortissement et la dépréciation, ainsi que les dépenses de R&D externe.

Veuillez inscrire '0' si vous n'avez pas effectué de dépenses.

i. Frais de personnel

Salaires bruts et traitements, avantages, paiements de sécurité sociale (part de l'employeur) et tous les autres coûts associés et avantages sociaux.
Les frais de personnel portent sur le nombre de personnes en ETP (renseigné en **A4**).

Chercheurs ..... EUR

Techniciens et personnel équivalent ..... EUR

Autre personnel de soutien..... EUR

ii. Autres dépenses utilisées pour supporter la R&D

Coût direct des matériaux, fournitures, consommables, équipements, ainsi que le prorata des coûts administratifs et frais généraux pour supporter la R&D interne ..... EUR

Services fournis par les consultants dédiés à la R&D sur place ..... EUR

iii. Investissements bruts sur les actifs corporels et incorporels utilisés en R&D

Montant brut payé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles utilisées dans les performances en matière de R&D. Veuillez appliquer le coût au prorata attribué à la R&D.

Terrains et bâtiments..... EUR

Cela comprend les terrains acquis ou construits pour une utilisation en matière de R&D (p.ex. terrains d'essai, sites pour des laboratoires et usines pilotes) et les batiments construits ou achetés et utilisés à des fins de R&D y compris les améliorations majeures les concernant, leurs modifications ou leurs réparations.

Instruments et équipements, logiciels immobilisés..... EUR

iv. Total des dépenses de R&D interne (i. + ii. + iii.) EUR

A7. Veuillez reporter vos dépenses de R&D interne en <u>2023</u> par source de fonds:

Veuillez inscrire '0' si vous n'avez pas reçu de fonds d'une source.

<u>Fonds internes (votre entreprise)</u> .....

Inclure le montant des prêts comme étant une partie des fonds internes étant donné que la source externe anticipe le remboursement des fonds prêtés.

EUR

<u>Fonds externes</u>

i. Votre groupe d'entreprises

a. établies au Luxembourg ..... EUR

b. établies en dehors du Luxembourg ..... EUR

ii. Entreprises partenaires de vos projets de R&D

a. établies au Luxembourg ..... EUR

b. établies en dehors du Luxembourg ..... EUR

iii Fonds publics

a. Ministère de l'économie (loi du 17 mai 2017 sur la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation) ..... EUR

b. Fonds National de la Recherche (FNR) ..... EUR

c. Autres fonds publics nationaux *(veuillez spécifier)* .....

.....

iv Fonds en provenance de l'étranger

a. Commission Européenne (y compris les Programmes-cadres de l'UE en R&D) .....

b. Organisations internationales..... EUR

c. Autres sources étrangères (autres gouvernements nationaux, enseignement supérieur, autres)..... EUR

v. Autres *(veuillez spécifier ci-dessous)*..... EUR

Total des dépenses de R&D interne

*Ce total devrait être égal au montant de la dépense totale en R&D fournie à la question **A6** iv.*

A8. Veuillez reporter vos dépenses de R&D interne en <u>2023</u> par type de R&D:

Veuillez inscrire '0' si vous n'avez pas effectué de dépenses pour un type de R&D.

i. Recherche fondamentale ..... EUR

Recherche empirique ou théorique principalement entreprise afin d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et faits observables, sans aucune vue sur une application ou utilisation particulière.

ii. Recherche appliquée ..... EUR

Enquête initiale entreprise afin d'acquérir de nouvelles connaissances; toutefois principalement dirigée vers un but ou objectif spécifique pratique.

iii. Développement expérimental..... EUR

Travaux systématiques, puisés dans les connaissances acquises par la recherche et l'expérience pratique, qui sont dédiés à la production de nouveaux matériaux, produits ou appareils; à l'installation de nouveaux processus, systèmes et services; ou à l'amélioration significative des processus qui ont déjà été produits ou installés.

Total (i. + ii. + iii.)

*Ce total devrait être égal au montant de la dépense totale en R&D fournie à la question **A6** iv.*

Section B - Recherche et Développement expérimental externe

B1. En 2023, votre entreprise a-t-elle effectué des activités de Recherche et Développement expérimental (R&D) <u>externe</u> dans le but de bénéficier à votre entreprise ?

Les activités de R&D externe se réfèrent aux mêmes activités que dans la **Section A** mais effectuées par d'autres entreprises (y compris par des filiales) ou par d'autres établissements de recherche publics ou privés.

Oui ..... ☐ **Non** ..... ☐

Si vous avez répondu **Non** ➔ *Veuillez passer à la question **C1**.*

B2. Quel montant votre entreprise a-t-elle dépensé en matière de R&D externe durant <u>l'exercice comptable 2023</u>:

Veuillez exclure la TVA et les dépenses de R&D interne (déjà spécifiées à la question A6)

EUR

Section C - Commentaires et coordonnées

C1. Veuillez nous fournir, dans l'encadré ci-dessous, vos éventuels commentaires supplémentaires:

C2. Combien de temps vous a été nécessaire pour compléter ce questionnaire?

☐ Heures ☐ Minutes

C3. Merci d'indiquer les départements de votre société qui ont pris part à ce questionnaire :

R&D.....	☐	Ressources humaines	☐
Finance / Comptabilité	☐	Service de gestion	☐
Informatique	☐	Autre	☐

Veuillez nous fournir des détails sur la personne de contact si nous avons des questions sur les informations contenues dans ce questionnaire.

Nom ..... Téléphone .....

Fonction ..... E-mail .....

(Lieu) (Date) (Signature)

Merci pour votre précieuse collaboration.